

RCS : PERPIGNAN

Code greffe : 6601

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de PERPIGNAN atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2018 B 01081

Numéro SIREN : 841 786 932

Nom ou dénomination : SUDAGRO II

Ce dépôt a été enregistré le 13/11/2020 sous le numéro de dépôt B2020/009366

Expéditeur :

Greffes du Tribunal de Commerce
4 rue André Bosch BP 70441
66834 PERPIGNAN Cedex



GREFFE DU TRIBUNAL
DE COMMERCE
PERPIGNAN

DEPOT DES COMPTES ANNUELS

n° de dépôt : **B2020/009366**
n° de gestion : **2018B01081**
n° SIREN : **841 786 932 RCS Perpignan**

Le greffier du Tribunal de Commerce de Perpignan certifie avoir procédé le 13/11/2020
à un dépôt annexé au dossier du registre du commerce et des sociétés de :

SUDAGRO II - Société par actions simplifiée

zi la Mirande 66240 Saint-estève -FRANCE-

Date de clôture : 30/09/2019

Ce dépôt comprend les documents comptables prévus par la législation en vigueur.

Concernant les événements RCS suivants : Dépôt des comptes annuels

Pièce : Documents comptables prévus par la législation en vigueur



631303

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 30/09/2018 3			Exercice N-1	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
	Capital souscrit non appelé (I)						
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires						
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions						
	Installations techniques, matériel et outillage						
	Autres immobilisations corporelles						
	Immobilisations en cours						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations financières (2)						
	Participations mises en équivalence						
	Autres participations	7 935 007		7 935 007		7 935 007	
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts						
	Autres immobilisations financières						
	Total II	7 935 007		7 935 007		7 935 007	
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes						
	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés	1 393 000		1 393 000		1 393 000	
	Autres créances						
	Capital souscrit - appelé, non versé						
Comptes de Régularisation	Valeurs mobilières de placement						
	Disponibilités	1 193 458		1 193 458		1 193 458	
	Charges constatées d'avance (3)						
	Total III	2 586 458		2 586 458		2 586 458	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecart de conversion actif (VI)						
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)		10 521 465		10 521 465		10 521 465	

(1) Dont droit au bail

(2) Dont à moins d'un an

(3) Dont à plus d'un an

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 30/09/2018 3	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
				Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 3 100 040) Primes d'émission, de fusion, d'apport Ecart de réévaluation	3 100 040		3 100 040	
	Réserves				
	Réserve légale				
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves				
	Report à nouveau				
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	40 300		40 300	
	Subventions d'investissement Provisions réglementées				
	Total I	3 059 740		3 059 740	
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs Avances conditionnées				
	Total II				
PROVISIONS	Provisions pour risques Provisions pour charges				
	Total III				
DETTES (I)	Dettes financières				
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires	900 000		900 000	
	Emprunts auprès d'établissements de crédit	6 546 666		6 546 666	
	Concours bancaires courants				
	Emprunts et dettes financières diverses				
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
	Dettes d'exploitation				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	15 059		15 059	
	Dettes fiscales et sociales				
Comptes de Régularisation	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés Autres dettes				
	Produits constatés d'avance (1)				
	Total IV	7 461 725		7 461 725	
	Ecart de conversion passif (V)				
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)		10 521 465		10 521 465	

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

4 433 392

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 30/09/2018 3			Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total		Euros	%
Produits d'exploitation (1)						
Ventes de marchandises						
Production vendue de biens						
Production vendue de services						
Chiffre d'affaires NET						
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation						
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges						
Autres produits						
Total des Produits d'exploitation (I)						
Charges d'exploitation (2)						
Achats de marchandises						
Variation de stock (marchandises)						
Achats de matières premières et autres approvisionnements						
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)						
Autres achats et charges externes *			40 300		40 300	
Impôts, taxes et versements assimilés						
Salaires et traitements						
Charges sociales						
Dotations aux amortissements et dépréciations						
Sur immobilisations : dotations aux amortissements						
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations						
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations						
Dotations aux provisions						
Autres charges						
Total des Charges d'exploitation (II)			40 300		40 300	
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			40 300		40 300	
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun						
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges affectées à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 30/09/2018 3	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
			Euros	%
Produits financiers				
Produits financiers de participations (3)				
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)				
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total V				
Charges financières				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)				
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total VI				
2. Résultat financier (V-VI)				
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	40 300		40 300	
Produits exceptionnels				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion				
Produits exceptionnels sur opérations en capital				
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Total VII				
Charges exceptionnelles				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion				
Charges exceptionnelles sur opérations en capital				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Total VIII				
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)				
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)				
Total des produits (I+III+V+VII)				
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	40 300		40 300	
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	40 300		40 300	

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier
: Redevance de crédit bail immobilier
(3) Dont produits concernant les entreprises liées
(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

ANNEXE

Exercice du 01/10/2018 au 30/09/2019

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Exercice de 12 mois contre 2 mois sur (N - 1)

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2015-06 et 2016-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

ANNEXE

Exercice du 01/10/2018 au 30/09/2019

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres participations	7 935 007		
TOTAL	7 935 007		
TOTAL GENERAL	7 935 007		

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres participations			7 935 007	7 935 007
TOTAL			7 935 007	7 935 007
TOTAL GENERAL			7 935 007	7 935 007

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Groupe et associés	1 938 326	1 938 326	
Débiteurs divers	154 301	154 301	
TOTAL	2 092 627	2 092 627	

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Autres emprunts obligataires	900 000			900 000
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	46 687	46 687		
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	5 974 499	634 731	2 654 725	2 685 043
Fournisseurs et comptes rattachés	17 604	17 604		
Impôts sur les bénéfices	190 455	190 455		
Groupe et associés	39 939	39 939		
Autres dettes	622	622		
TOTAL	7 169 806	930 038	2 654 725	3 585 043
Emprunts remboursés en cours d'exercice	572 167			

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
	10.0000	310 004			310 004

Titres immobilisés

(PCG Art. 831-2/20 et 832-7)

Les titres de participation, ainsi que les autres titres immobilisés, ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.
En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur d'entrée des titres cédés a été estimée au prix d'achat moyen pondéré.
Les titres immobilisés ont le cas échéant été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

ANNEXE

Exercice du 01/10/2018 au 30/09/2019

Créances immobilisées

(PCG Art. 831-2 7°)

Les prêts, dépôts et autres créances ont été évalués à leur valeur nominale.

Les créances immobilisées ont le cas échéant été dépréciées par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Obligations convertibles ou échangeables

(PCG Art.831-3, Art.531-11 et 832-13)

Catégories d'obligations	Nombre	Valeur nominale	Droits conférés
OBLIGAT CONVERTIBLES EN ACTIONS	90 000	10	900 000

En cas de non conversion, il sera versé aux obligataires une prime de non conversion de 665 639 €

Disponibilités en Euros

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Autres créances	157 580
Total	157 580

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	46 687
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	5 604
Autres dettes	622
Total	52 913

ANNEXE

Exercice du 01/10/2018 au 30/09/2019

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Charges et produits financiers concernant les entreprises liées

(PCG Art. 831-2 et Art. 832-13)

	Charges financières	Produits financiers
Total	150 294	14 530
Dont entreprises liées		14 530

Honoraires des commissaires aux comptes

Le montant total des honoraires des commissaires aux comptes figurant au compte de résultat de l'exercice est de 4 680 euros TTC , décomposés de la manière suivante :

- honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes : 4 680 euros TTC
- honoraires facturés au titre des conseils et prestations de services entrant dans les diligences directement liées à la mission de contrôle légal des comptes, telles qu'elles sont définies par les normes d'exercice professionnel mentionnées au II de l'article L. 822-11 :

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Engagements financiers

(PCG Art. 531-2/9)

Engagements donnés

Autres engagements donnés :		665 638
Prime non conversion	665 638	
Total (1)		665 638

Les nantissements de titres en garantie des emprunts souscrits pour 4 376 K€.

Engagements reçus

Identité des sociétés mères consolidant les comptes

(PCG Art. 831-3)

Sociétés intégrées fiscalement :

La SAS SUDAGRO 2 est la société tête du groupe d'intégration fiscale (à compter du 01 octobre 2018) dont le périmètre comprend au 30/09/2019 :

- La SAS Les Gouts du Sud depuis le 01er Janvier 2013
- La SAS Mainjolle depuis le 1er octobre 2013
- La SAS 3S depuis le 1er Octobre 2014
- La SAS HIRUAK depuis le 1er Octobre 2016
- La SAS SUDAGRO DISTRIBUTION depuis le 01 octobre 2017
- La SAS SUDAGRO depuis le 01 octobre 2018, ancienne tête du groupe

- Modalités de répartition de l'impôt sur les sociétés assis sur le résultat d'ensemble du groupe : l'impôt sur les sociétés de chaque filiale est comptabilisé dans chaque société.

ANNEXE

Exercice du 01/10/2018 au 30/09/2019

Liste des filiales et participations

(Code du Commerce Art. L 233-15; PCG Art. 831-3 et 832-13)

Société	Capital	Capitaux propres autres que le capital	Quote-part du capital détenu en %	Valeur comptable des titres		Prêts et avances consentis et non remboursés	Cautions et avals donnés par la société	Chiffre d'affaires du dernier exercice	Résultat net du dernier exercice	Dividendes encaissés par la société
				brute	nette					
A. Renseignements détaillés - Filiales détenues à + de 50% - SAS SUDAGRO - Participations détenues entre 10 et 50 % B. Renseignements globaux - Filiales non reprises en A - Participations non reprises en A	3 450 000	4 451 465	100.00	7 935 007	7 935 007	1 616 082		651 000	1 293 094	

Le 23/02/2020
VANDERPOTTE Laurent PRESIDENT

SUDAGRO II
SAS au capital de 3.100.040 €
Z.I. La Mirande – 66240 SAINT ESTEVE
841 786 932 RCS PERPIGNAN

COMPTES ANNUELS AU 30 SEPTEMBRE 2019

SOU MIS A L'ASSEMBLEE GENERALE

ORDINAIRE ANNUELLE

EN DATE DU 28 FEVRIER 2020

ET APPROUVES PAR ELLE

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized 'L' shape followed by a small circular flourish.



KPMG Entreprises
Bureau de Perpignan
1098 avenue Eole
Tecnosud 2
CS 70014
66026 Perpignan Cedex
France

Téléphone : +33 (0)4 68 66 43 70
Télécopie : +33 (0)4 68 66 43 79
Site internet : www.kpmg.fr

SUDAGRO II SAS

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 30 septembre 2019

SUDAGRO II SAS

ZI La Mirande

66240 Saint-Estève

Ce rapport contient 15 pages

Référence : JL-201-273



KPMG Entreprises
Bureau de Perpignan
1098 avenue Eole
Tecnosud 2
CS 70014
66026 Perpignan Cedex
France

Téléphone : +33 (0)4 68 66 43 70
Télécopie : +33 (0)4 68 66 43 79
Site internet : www.kpmg.fr

SUDAGRO II SAS

Siège social : ZI La Mirande
66240 Saint-Estève
Capital social : €3.100.040

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 30 septembre 2019

A la collectivité des associés,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société SUDAGRO II SAS relatifs à l'exercice clos le 30 septembre 2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} octobre 2018 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur la présentation d'ensemble des comptes, notamment pour ce qui concerne l'évaluation des titres de participation.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-4 du code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

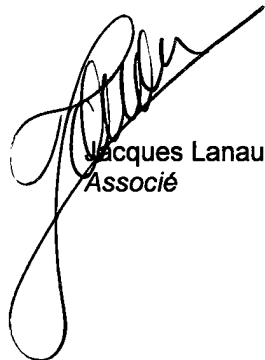
Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Perpignan, le 13 février 2020

KPMG Entreprises
Département de KPMG S.A.



Jacques Lanau
Associé

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 30/09/2019 12			Exercice N-1 30/09/2018 3	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
	Capital souscrit non appelé (I)						
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires						
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions						
	Installations techniques, matériel et outillage						
	Autres immobilisations corporelles						
	Immobilisations en cours						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations financières (2)						
	Participations mises en équivalence						
	Autres participations	7 935 007		7 935 007	7 935 007		
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts						
	Autres immobilisations financières						
	Total II	7 935 007		7 935 007	7 935 007		
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes						
	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés	2 092 627		2 092 627	1 393 000	699 627	50.22
	Autres créances						
Comptes de Régularisation	Capital souscrit - appelé, non versé						
	Valeurs mobilières de placement						
	Disponibilités	273 451		273 451	1 193 458	920 007	77.09
	Charges constatées d'avance (3)						
	Total III	2 366 078		2 366 078	2 586 458	220 380	8.52
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecart de conversion actif (VI)						
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)		10 301 085		10 301 085	10 521 465	220 380	2.09

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an

KPMG SA
Le Commissaire aux comptes

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 30/09/2019 12	Exercice N-1 30/09/2018 3	Ecart N / N-1	
				Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 3 100 040) Primes d'émission, de fusion, d'apport Ecart de réévaluation	3 100 040	3 100 040		
	Réserves				
	Réserve légale				
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves				
	Report à nouveau	40 300		40 300	
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	71 539	40 300	111 838	277.52
	Subventions d'investissement Provisions réglementées				
	Total I	3 131 279	3 059 740	71 538	2.34
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs Avances conditionnées				
	Total II				
PROVISIONS	Provisions pour risques Provisions pour charges				
	Total III				
DETTES (I)	Dettes financières				
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires	900 000	900 000		
	Emprunts auprès d'établissements de crédit	6 021 103	6 546 666	525 563	8.03
	Concours bancaires courants	84		84	
	Emprunts et dettes financières diverses	39 939		39 939	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
	Dettes d'exploitation				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	17 604	15 059	2 545	16.90
	Dettes fiscales et sociales	190 455		190 455	
Comptes de Régularisation	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Autres dettes	622		622	
	Produits constatés d'avance (I)				
	Total IV	7 169 806	7 461 725	291 918	3.91
	Ecart de conversion passif (V)				
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	10 301 085	10 521 465	220 380	2.09

(I) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

930 038 4 433 392

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 30/09/2019 12			Exercice N-1 30/09/2018 3	Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total		Euros	%
Produits d'exploitation (1)						
Ventes de marchandises						
Production vendue de biens						
Production vendue de services						
Chiffre d'affaires NET						
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation						
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges						
Autres produits			0		0	
Total des Produits d'exploitation (I)			0		0	
Charges d'exploitation (2)						
Achats de marchandises						
Variation de stock (marchandises)						
Achats de matières premières et autres approvisionnements						
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)						
Autres achats et charges externes *			31 652	40 300	8 648	21.46
Impôts, taxes et versements assimilés						
Salaires et traitements						
Charges sociales						
Dotations aux amortissements et dépréciations						
Sur immobilisations : dotations aux amortissements						
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations						
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations						
Dotations aux provisions						
Autres charges						
Total des Charges d'exploitation (II)			31 652	40 300	8 648	21.46
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			31 651	40 300	8 648	21.46
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun						
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 30/09/2019 12	Exercice N-1 30/09/2018 3	Ecart N / N-1	
			Euros	%
Produits financiers				
Produits financiers de participations (3)	14 530		14 530	
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)				
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total V	14 530		14 530	
Charges financières				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)	150 294		150 294	
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total VI	150 294		150 294	
2. Résultat financier (V-VI)	135 764		135 764	
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	167 415	40 300	127 116	315.43
Produits exceptionnels				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion				
Produits exceptionnels sur opérations en capital				
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Total VII				
Charges exceptionnelles				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion				
Charges exceptionnelles sur opérations en capital				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Total VIII				
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)				
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)	238 954		238 954	
Total des produits (I+III+V+VII)	14 530		14 530	
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	57 009	40 300	97 308	241.46
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	71 539	40 300	111 838	277.52

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier
: Redevance de crédit bail immobilier

(3) Dont produits concernant les entreprises liées
(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

ANNEXE

Exercice du 01/10/2018 au 30/09/2019

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Exercice de 12 mois contre 2 mois sur (N - 1)

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2015-06 et 2016-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

ANNEXE

Exercice du 01/10/2018 au 30/09/2019

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres participations	7 935 007		
TOTAL	7 935 007		
TOTAL GENERAL	7 935 007		

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres participations			7 935 007	7 935 007
TOTAL			7 935 007	7 935 007
TOTAL GENERAL			7 935 007	7 935 007

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Groupe et associés	1 938 326	1 938 326	
Débiteurs divers	154 301	154 301	
TOTAL	2 092 627	2 092 627	

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Autres emprunts obligataires	900 000			900 000
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	46 687	46 687		
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	5 974 499	634 731	2 654 725	2 685 043
Fournisseurs et comptes rattachés	17 604	17 604		
Impôts sur les bénéfices	190 455	190 455		
Groupe et associés	39 939	39 939		
Autres dettes	622	622		
TOTAL	7 169 806	930 038	2 654 725	3 585 043
Emprunts remboursés en cours d'exercice	572 167			

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
	10.0000	310 004			310 004

Titres immobilisés

(PCG Art. 831-2/20 et 832-7)

Les titres de participation, ainsi que les autres titres immobilisés, ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.
En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur d'entrée des titres cédés a été estimée au prix d'achat moyen pondéré.
Les titres immobilisés ont le cas échéant été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

ANNEXE

Exercice du 01/10/2018 au 30/09/2019

Créances immobilisées

(PCG Art. 831-2 7°)

Les prêts, dépôts et autres créances ont été évalués à leur valeur nominale.

Les créances immobilisées ont le cas échéant été dépréciées par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Obligations convertibles ou échangeables

(PCG Art.831-3, Art.531-11 et 832-13)

Catégories d'obligations	Nombre	Valeur nominale	Droits conférés
OBLIGAT CONVERTIBLES EN ACTIONS	90 000	10	900 000

En cas de non conversion, il sera versé aux obligataires une prime de non conversion de 665 639 €

Disponibilités en Euros

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Autres créances	157 580
Total	157 580

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	46 687
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	5 604
Autres dettes	622
Total	52 913

ANNEXE

Exercice du 01/10/2018 au 30/09/2019

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Charges et produits financiers concernant les entreprises liées

(PCG Art. 831-2 et Art. 832-13)

	Charges financières	Produits financiers
Total	150 294	14 530
Dont entreprises liées		14 530

Honoraires des commissaires aux comptes

Le montant total des honoraires des commissaires aux comptes figurant au compte de résultat de l'exercice est de 4 680 euros TTC, décomposés de la manière suivante :

- honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes : 4 680 euros TTC
- honoraires facturés au titre des conseils et prestations de services entrant dans les diligences directement liées à la mission de contrôle légal des comptes, telles qu'elles sont définies par les normes d'exercice professionnel mentionnées au II de l'article L. 822-11 :

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Engagements financiers

(PCG Art. 531-2/9)

Engagements donnés

Autres engagements donnés :		665 638
Prime non conversion	665 638	
Total (1)		665 638

Les nantissements de titres en garantie des emprunts souscrits pour 4 376 K€.

Engagements reçus

Identité des sociétés mères consolidant les comptes

(PCG Art. 831-3)

Sociétés intégrées fiscalement :

La SAS SUDAGRO 2 est la société tête du groupe d'intégration fiscale (à compter du 01 octobre 2018) dont le périmètre comprend au 30/09/2019 :

- La SAS Les Gouts du Sud depuis le 01er Janvier 2013
- La SAS Mainjolle depuis le 1er octobre 2013
- La SAS 3S depuis le 1er Octobre 2014
- La SAS HIRUAK depuis le 1er Octobre 2016
- La SAS SUDAGRO DISTRIBUTION depuis le 01 octobre 2017
- La SAS SUDAGRO depuis le 01 octobre 2018, ancienne tête du groupe

- Modalités de répartition de l'impôt sur les sociétés assis sur le résultat d'ensemble du groupe :
l'impôt sur les sociétés de chaque filiale est comptabilisé dans chaque société.

ANNEXE

Exercice du 01/10/2018 au 30/09/2019

Liste des filiales et participations
(Code du Commerce Art. L 233-15; PCG Art. 831-3 et 832-13)

Société	Capital	Capitaux propres autres que le capital	Quote-part du capital détenu en %	Valeur comptable des titres détenus		Prêts et avances consentis et non remboursés	Cautions et avals donnés par la société	Chiffre d'affaires du dernier exercice	Résultat net du dernier exercice	Dividendes encaissés par la société
A. Renseignements détaillés - Filiales détenues à + de 50% - SAS SUDAGRO - Participations détenues entre 10 et 50 %	3 450 000	4 451 465	100.00	brute	nette	1 616 082		651 000	1 293 094	
				7 935 007	7 935 007					
B. Renseignements globaux - Filiales non reprises en A - Participations non reprises en A										

Le 23/02/2020
VANDERPOTTE Laurent PRESIDENT

SUDAGRO II
SAS au capital de 3.100.040 €
Z.I. La Mirande – 66240 SAINT ESTEVE
841 786 932 R.C.S. PERPIGNAN

PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT
ET RESOLUTION ADOPTEE PAR L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
EN DATE DU 28 FEVRIER 2020

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, sur la proposition du Président, décide d'affecter le bénéfice net comptable de l'exercice écoulé, soit 71.539 €, de la manière suivante :

- | | |
|---|-------------|
| - Au compte « Report à nouveau » en vue de l'apurement des pertes antérieures | |
| la somme de : | € 40.300,00 |
| - 10 % à la réserve légale : | € 7.153,90 |
| - Le solde au compte « Autres réserves » | € 24.085,10 |

L'Assemblée Générale prend acte, qu'au titre de cet exercice social, la Société n'a distribué aucun dividende au titre des exercices précédents.

Cette résolution est adoptée

Certifié Conforme
Le Président

